



APL refusé pour étudiante ressortissante de l'union européenne ?

Par **nir25000**, le **09/09/2014** à **14:18**

Bonjour, rn
Je suis une étudiante polonaise en France, j'ai fait une demande d'APL pour un logement que j'occupe depuis le mois de décembre, à maintes reprises la CAF a refusé mon dossier sous prétexte que je ne remplissais pas les conditions exigées pour bénéficier d'un droit au séjour qui sont :
Être inscrit dans un établissement d'enseignement pour y suivre des études
Disposer de ressources sur déclaration d'honneur
Disposer d'une assurance maladie
Or j'ai bien réuni toutes ces conditions, mais la CAF exige que j'ai des ressources au moins égal au montant du RSA à savoir pas moins de 500 euros par mois
Comment procéder pour obtenir cette aide attribuée aux étudiants ?
Je vous remercie